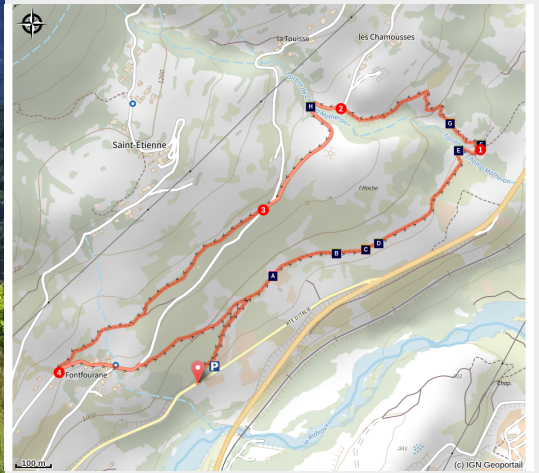


Sentier des Vignes

Embrunais - Châteauroux-les-Alpes



La culture de vigne à Châteauroux-les-alpes (Amélie Vallier)



Balade au milieu des vignes et des terrasses agricoles.

Ce sentier passe à travers des cultures de vignes. De nombreuses terrasses agricoles marquent ainsi le paysage et témoignent de cette culture. Au passage du torrent Mathéron, les vignes s'effacent pour laisser place à un milieu pastoral, avec vue sur la vallée de la Durance.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.2 km

Dénivelé positif : 145 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore

Accessibilité : Famille

Itinéraire

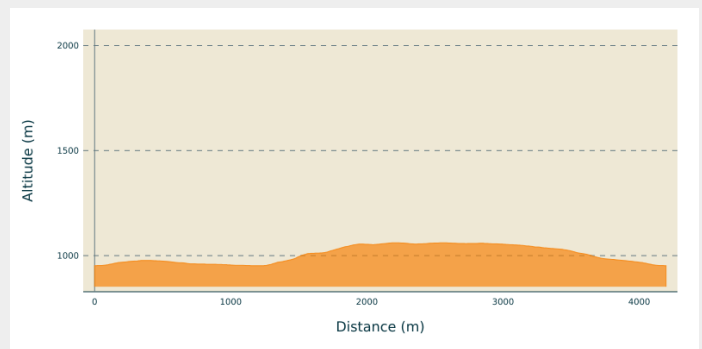
Départ : St-Marcellin, Châteauroux-les-alpes

Arrivée : St-Marcellin, Châteauroux-les-alpes

Balisage : — PR

Communes : 1. Châteauroux-les-Alpes

Profil altimétrique

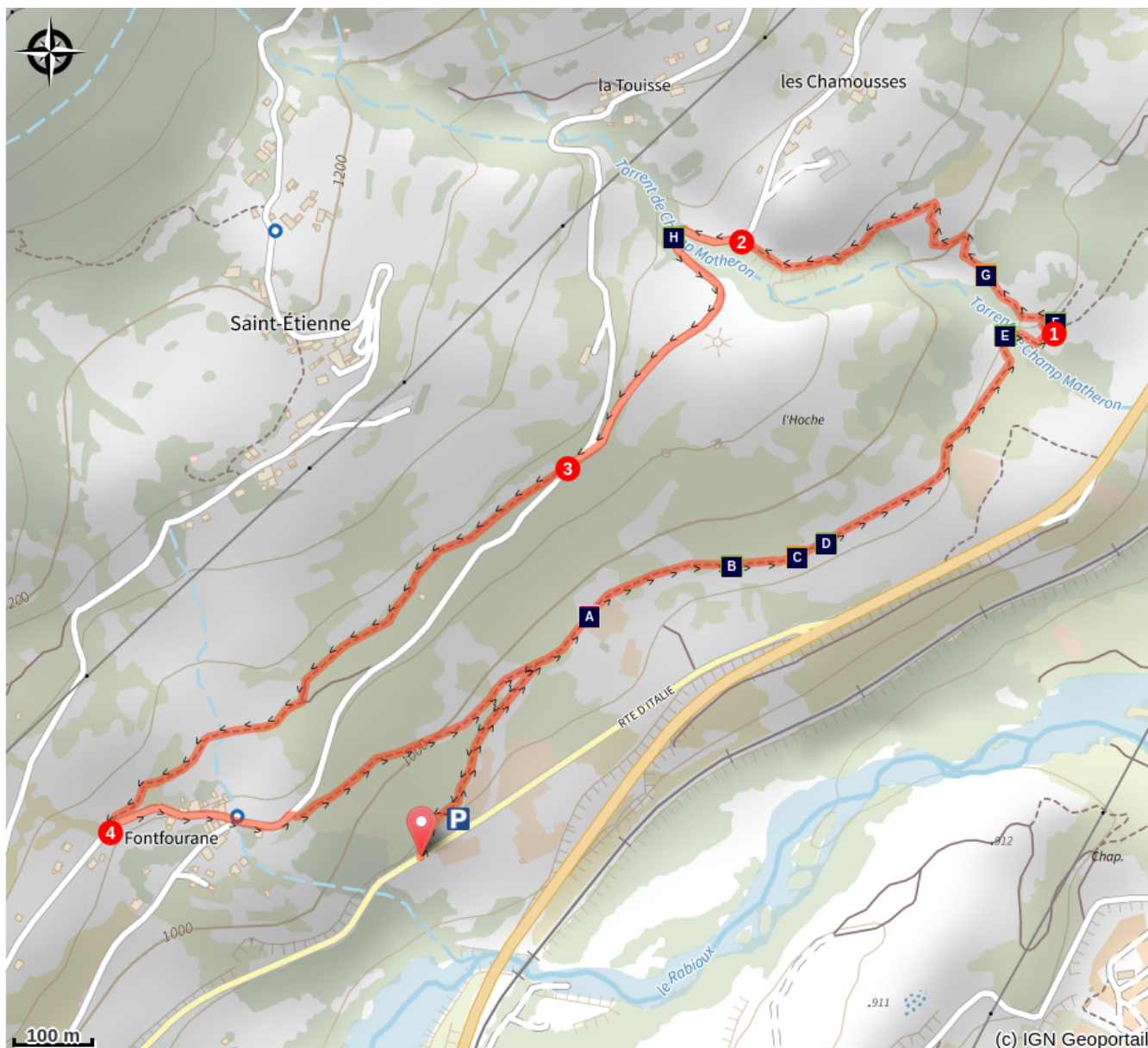






Altitude min 953 m Altitude max 1062 m





Prendre le chemin à gauche de la route, en venant de Châteauroux et suivre la direction Trinquière. Au croisement, prendre le sentier tout droit et suivre le Torrent Champ Mathéron. Longer le petit sentier au-dessus des champs de Vignes. Enjamber le torrent de Champ Mathéron. Après le virage rester sur le chemin de gauche.

1. Au panneau, prendre à gauche direction Champ Matheron, s'engager dans le petit sentier de terre qui monte. Après une petite ascension, aller à gauche direction les Chamousses. S'engager dans le champ, et longer le muret jusqu'à passer de l'autre côté du terrain, puis remonter en bordure de champ, jusqu'à la route.
2. Prendre à gauche et descendre la route vers Fonfourane.
3. Quelques mètres après le croisement, prendre le sentier à droite et suivre le GR.
4. Une fois sur la route, prendre à gauche et suivre la Trinquière. Aller en face en passant devant la fontaine. Après le virage et avant le point de recyclage, prendre le petit sentier à droite qui descend. Au croisement, tourner à droite et reprendre le chemin du retour au parking.

Sur votre chemin...



-  Le plateau d'Herbonne (A)
-  Murs de soutènement (C)
-  Corridor écologique (E)
-  Zone de pâturage (G)

-  Les vignes (B)
-  Pelouse sèche (D)
-  Le Circaète Jean-le-Blanc (F)
-  Truite Fario (H)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : www.pacamobilite.fr

Pensez au covoiturage : www.blablacar.fr

Accès routier

A partir de Châteauroux-les-Alpes, continuer sur la D994h direction St Marcellin, et rester sur D994H. Quelques centaines de mètres avant de rejoindre la Nationale 94, se garer. Départ de la randonnée à gauche au niveau du panneau du Camping.

Parking conseillé

Place disponible le long de la D994H

Accessibilité

Famille

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l'Embrunais

Place de l'Église, 05380 Châteauroux-les-Alpes

embrunais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 43 23 31

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>

Sur votre chemin...



Le plateau d'Herbonne (A)

L'érosion et l'ablation des dépôts fluvio-glaciaires, déposés après le retrait des glaciers, entraînent la formation de terrasses dont le plateau d'Herbonne constitue un des derniers vestiges dans la vallée de la Durance.

Ces terrasses forment un promontoire tabulaire, limité par des parois verticales formées dans des matériaux fluvio-glaciaires cimentés au pied desquelles coule le torrent du Rabioux d'un côté et la Durance de l'autre côté. Ce Roc glaciaire est une formation typique de la vallée de la Haute-Durance, semblable au Roc d'Embrun ou à celui de Mont-Dauphin. Sa formation remonte à l'une des dernières époques glaciaires (-100 000 ans). À cette époque, le glacier de la Durance occupe toute la vallée. Aujourd'hui, le roc présente sur son support en roches sédimentaires une végétation très caractéristique des pelouses steppiques.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Les vignes (B)

À une époque, le bas du versant sud de Châteauroux-les-Alpes était couvert de vignes. La production de vin était une ressource importante pour les villageois. Celle-ci s'effondre à la fin du XIXe siècle, à cause d'insectes ravageurs, et de l'exode rural. Aujourd'hui même s'il y a peu de surfaces viticoles, le paysage de cette randonnée révèle de nombreuses traces de cette culture, avec les restanques encore visibles.

Crédit photo : Amélie Vallier



Murs de soutènement (C)

Les murs de soutènement sont réalisés en pierre sèche. On les appelle des restanques en Provence. Ils permettent dans les zones pentues de pouvoir mettre en place des terrasses de culture en retenant la terre. À l'époque, leurs constructions ont permis à des générations de vivre de leurs terres, devenues ainsi fertiles et cultivables. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs et artisans essaient de se réapproprier cette technique ancestrale.

Crédit photo : Amélie Vallier



Pelouse sèche (D)

Une pelouse sèche est un habitat de formations végétales rases, essentiellement composé de plantes herbacées. Elles abritent une flore et une faune particulières, riches et diversifiées. Pour les oiseaux et certains groupes d'insectes, ce milieu est une vraie ressource alimentaire. Ces pelouses résultent de défrichements anciens. La plupart étaient entretenues par le pâturage, ce qui explique l'importance de l'activité pastorale pour maintenir le milieu ouvert et ainsi éviter son boisement.

Crédit photo : Amélie Vallier



Corridor écologique (E)

Corridors écologique Faune/flore Les corridors écologiques sont des espaces qui servent de connexions entre les différents milieux. Ce sont en quelque sorte des chemins d'accès pour la biodiversité. Ces zones permettent des conditions favorables aux déplacements de nombreuses espèces. Ces déplacements leur permettent de coloniser de nouveaux milieux pour subvenir à leurs besoins et donc stabiliser leur population. Les corridors représentent aujourd'hui un véritable enjeu à l'échelle nationale pour maintenir la biodiversité

Crédit photo : Amélie Vallier



Le Circaète Jean-le-Blanc (F)

Ce rapace protégé peut atteindre 1.80m d'envergure. Il est reconnaissable par sa face ventrale blanche et sa grosse tête souvent marron chocolat. Il se nourrit surtout de reptiles qu'il chasse dans les zones steppiques, les garrigues, les friches, les milieux rocheux mais aussi en montagne jusque dans les pelouses alpines. Le nid, assez petit, est souvent bâti dans les pins. Il hiverne en Afrique subsaharienne d'où il ne revient que dans la dernière décade de mars.

Crédit photo : Chevalier Robert - PNE



Zone de pâturage (G)

Le pastoralisme est une technique de gestion extensive. Le but est de conduire les troupeaux dans des zones « naturelles » pouvant leur procurer de la nourriture. Cette méthode permet de maintenir les milieux ouverts ce qui favorise une biodiversité spécifique. La bonne gestion d'un alpage doit permettre « d'exploiter » la ressource, sans compromettre sa régénération. Ses atouts sont nombreux aussi bien pour l'environnement, le bien-être des animaux que pour les éleveurs.

Crédit photo : Joël Faure - PNE



Truite Fario (H)

La truite Fario est le poisson roi des cours d'eau de montagne, elle est présente des plus petits ruisseaux jusqu'aux grandes rivières comme la Durance. Sa robe varie en fonction du sexe, de l'âge et de son habitat. Sa couleur est le plus souvent brillante, argentée, parsemée de taches rouge-orangées. Elle peut pondre de 1 000 à 2 500 œufs. Ce carnassier possède deux types de postes : celui de chasse où il attend que le courant lui apporte sa nourriture et un poste de repos, abrité du courant. Sa taille la plus courante est de 25 à 40 cm et il peut vivre une vingtaine d'années.

Crédit photo : PNE